



Délibération
DRH/ILV-ACS

Envoyé en préfecture le 23/12/2020

Reçu en préfecture le 23/12/2020

Affiché le



ID : 017-211704150-20201221-2020_160MOTABEF-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 DECEMBRE 2020

2020-160. DELIBERATION PORTANT SUR LA MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Président de séance : DRAPRON Bruno, Maire

Etaient présents : 30

DRAPRON Bruno, CHEMINADE Marie-Line, CALLAUD Philippe, PARISI Evelyne, BERDAI Ammar, TORCHUT Véronique, CREACHCADEC Philippe, TOUSSAINT Charlotte, BARON Thierry, DEREN Dominique, TERRIEN Joël, EHLINGER François, JEDAT Günter, CHANTOURY Laurent, CAMBON Véronique, DAVIET Laurent, CARTIER Nicolas, ABELIN-DRAPRON Véronique, AUDOUIN Caroline, DEBORDE Sophie, BENCHIMOL-LAURIBE Renée, MAUDOUX Pierre, MARTIN Didier, CHABOREL Sabrina, MACHON Jean-Philippe, ARNAUD Dominique, ROUDIER Jean-Pierre, VIOLLET Céline, BETIZEAU Florence, ROUSSAUD Barbara

Excusés ayant donné pouvoir : 5

BUFFET Martine à Evelyne PARISI, CATROU Rémy à Florence BETIZEAU, DELCROIX Charles à BERDAI Ammar, DIETZ Pierre à CHABOREL Sabriba, GUENON Delphine à TORCHUT Véronique

Secrétaire de séance : CALLAUD Philippe

Date de la convocation : 15 décembre 2020

Date d'affichage : **23 DEC. 2020**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 34 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant,

Considérant la nécessité de créer un poste de professeur d'enseignement artistique de classe normale, suite à la Commission Administrative Paritaire du 11 décembre 2020,

Considérant qu'il appartient donc à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant que les crédits sont inscrits au budget au chapitre 012,



Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur la création de :
 - o 1 poste de professeur d'enseignement artistique de classe normale, à temps complet 20/20^{ème}
- Sur la suppression de :
 - o 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe – temps complet 20/20^{ème}
- De modifier ainsi le tableau des effectifs ci- annexé.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité ces propositions.

Pour l'adoption : 35

Contre l'adoption : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,
Le Maire,




Bruno DRAPRON

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

VILLE DE SAINTES
TABLEAU DES EFFECTIFS AU 21/12/2020

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	Autorisés par le conseil	pourvus	vacants	TNC
SECTEUR ADMINISTRATIF					
Directeur Général des Services (DGS)	A	1	1	0	
Directeur Général Adjoint (DGA)	A	2	0	2	
Attaché Hors Classe	A	3	1	2	
Attaché Principal	A	6	2	4	
Attaché	A	10	9	1	
Rédacteur Principal 1ère classe	B	11	7	4	
Rédacteur Principal 2ème classe	B	10	6	4	
Rédacteur territorial	B	12	9	3	
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	25	18	7	
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	36	19	17	
Adjoint administratif	C	27	22	5	
TOTAL (1)		143	94	49	0

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	Autorisés par le conseil	pourvus	vacants	TNC
SECTEUR TECHNIQUE					
Directeur Général des Services Techniques (DGST)	A	1	0	1	
Ingénieur Principal	A	7	2	5	
Ingénieur	A	7	5	2	
Technicien principal 1ère Classe	B	11	5	6	1
Technicien principal 2ème Classe	B	11	7	4	0
Technicien territorial	B	9	4	5	
Agent de Maîtrise Principal	C	24	22	2	
Agent de Maîtrise	C	20	17	3	
Adjoint technique principal 1ère classe	C	51	39	12	2
Adjoint technique principal 2ème classe	C	87	38	49	1
Adjoint technique	C	83	62	21	1
TOTAL (2)		311	201	110	5

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	Autorisés par le conseil	pourvus	vacants	TNC
SECTEUR MEDICO-SOCIAL					
Auxiliaire de Puériculture principal 1ère Classe	C	1	0	1	
TOTAL (3)		1	0	1	0

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	Autorisés par le conseil	pourvus	vacants	TNC
SECTEUR ANIMATION					
Animateur principal 1ère classe	B	3	1	2	
Animateur principal 2ème classe	B	1	0	1	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1	1	0	
Adjoint d'animation	C	1	1	0	
TOTAL (4)		6	3	3	0

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	Autorisés par le conseil	pourvus	vacants	TNC
SECTEUR SPORTIF					
Educateur territorial principal 1ère classe	B	2	1	1	
Opérateur des APS principal	C	1	1	0	1
TOTAL (5)		3	2	1	1

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	Autorisés par le conseil	pourvus	vacants	TNC
SECTEUR CULTUREL/PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUE					
Conservateur du patrimoine en chef	A	1	1	0	
Conservateur du patrimoine	A	1	1	0	
Attaché de Conservation du Patrimoine (spécialité musées)	A	2	2	0	
Bibliothécaire	A	2	1	1	
Assistant territorial de conservation du Pat et des Bib pal 1ère classe	B	5	2	3	
Assistant territorial de conservation du Pat et des Bib pal 2ème classe	B	6	4	2	
Assistant territorial de conservation du Pat et des Bib	B	6	6	0	
Adjoint du Patrimoine principal de 1ère classe	C	11	8	3	
Adjoint du Patrimoine principal de 2ème classe	C	20	13	7	1
Adjoint du patrimoine	C	20	7	13	4
TOTAL (6)		74	45	29	5

SECTEUR CULTUREL/ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE					
Professeur territorial d'Ens. Artistique hors classe	A	4	1		
Professeur territorial d'Ens. Artistique de classe normale	A	3	2		
Assistant d'Ens. Artistique Principal de 1ère classe	B	12	12	3	3
Assistant d'Ens. Artistique Principal de 2ème classe	B	14	10	5	6
TOTAL (7)		33	25	8	9

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	Autorisés par le conseil	pourvus	vacants	TNC
POLICE MUNICIPALE					
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	2	1	1	
Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	B	3	1	2	
Chef de service de police municipale	B	2	1	1	
Brigadier - Chef Principal	C	8	7	1	
Gardien - Brigadier	C	8	4	4	
Garde champêtre chef	C	1	1	0	
TOTAL (8)		24	15	9	0

TOTAL (1 à 8)		595	385	210	20
----------------------	--	------------	------------	------------	-----------

AGENTS CONTRACTUELS					
Grade/Emploi (emplois pourvus et non pourvus)	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	Indice Brut (3)	CONTRAT (4)	P=Pourvu V=Vacant
Directeur des Services	A	DG			V
Directeur des Services Adjoint	A	DG	IB 979	Art 3-3-2	V
Collaborateur de cabinet (2 postes)		CAB			P
Directeur de Cabinet	A	CAB	IB.908	Art 110	V
Chef de cabinet	A	CAB	acsa	Art 110	V
Directrice de la communication- Attaché principal	A	ADM	IB 979	Art 3-3-2	P
Responsable service commerce-manager centre ville -Attaché	A	ADM	IB 490	Art 3-3-2	P
Responsable service ETI-Attaché	A	ADM		Art 3-3-2	P
Chargé de l'animation et du développement -Attaché principal	A	ADM	IB 979	Art 3-3-2	V
Référente des secteurs sauvegardés (TNC 21,29/35ème)	A	TECH	IB 540	Art 3	V
Directeur Adjoint du PRU	A	URB	IB 588	Art 3	V
Ingénieur responsable du service bâtiments	A	TECH	IB 588	Art 3	V
Chargé de mission - Directrice des aff.culturelles (1)	A	ADM	IB 625	Art 3	V
Chargé de mission Eau et Assainissement	A	TECH	IB 430	Art 3	P
Chargé de mission responsable des sports	A	ADM	IB 588	Art 3	V
Chargé de mission Conducteur d'opérations	A	TECH		Art 3	V
Chargé de communication éditoriale et des relations presse	A	ADM	IB 588	Art 3	V
Attaché principal / chargé de mission	A	ADM		Art 3	V
Assistant d'enseignement artistique (11 postes)	B	CULT		Art 3-2	P
Technicien bâtiment maître d'œuvre -Technicien principal 2ème classe	B	TECH		Art 3-3-2	P
Chargée de communication numérique -Rédacteur	B	ADM		Art 3-3-2	V
Ingénieur	A	TECH	IB 724	CDI	P
Attaché -Chargé de mission concept° coordinat°	A	CULT	IB 500	CDI	P
Conservateur du patrimoine (TNC)	A	CULT	IB 599	CDI	P
Attaché de conservation du patrimoine et des bibliothèques	A	CULT	IB 672	CDI	P
Attaché chargé de production événementielle	A	ADM	IB 653	CDI	V
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	CULT	IB 449	CDI	P

23 pourvus

CONTRATS AIDES	créés	pourvus
Apprentis	8	6
CAE	12	0
Contrats d'avenir	20	0
Total	40	6

TOTAL EFFECTIFS	BUDGETAIRE	POURVUS	DONT TNC
	673	414	20

(1) CATEGORIE A,B et C

(2) SECTEUR

ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

TECH : Technique et Informatique dont emploi de l'article 47 de la loi du 16 janvier 1984

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

CULT : Culturel (dont enseignement)

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

article 3 - loi 84-53

TNC : temps non complet